

Culture 2020 : le changement dans la continuité

PAR JEAN-CHRISTOPHE CASTELAIN · LE JOURNAL DES ARTS

LE 3 OCTOBRE 2019

Le budget 2020 de la mission « Culture » s'inscrit dans la trajectoire des deux précédents projets de loi de finances d'Emmanuel Macron.

Paris. Alors que dans les précédents quinquennats, les budgets de la Culture pouvaient enregistrer de fortes variations d'une année sur l'autre, sous la présidence d'Emmanuel Macron, ils ont le mérite de la prévisibilité. Ce dernier avait affirmé en 2017 que « *l'effort public sera maintenu* », ce qui signifie qu'il ne baissera pas, mais qu'il n'augmentera pas non plus. C'est le cas en 2020. Après une hausse (hors inflation) de 0,8 % en 2019, les crédits de paiement de la mission « Culture » n'augmenteraient que de 1 % en 2020, soit une diminution de 0,2 % compte tenu d'une inflation prévue à 1,2 %.

Officiellement, la hausse est de 2,1 %, mais les chiffres intègrent des financements à hauteur de 30 millions d'euros issus du troisième volet du Programme d'investissement d'avenir (PIA3). Curieusement, alors que, comme son nom l'indique, le PIA3 finance des dépenses productives, ces 30 millions vont payer les travaux de restauration du Château de Villers-Cotterêts, qui doit abriter la future Cité internationale de la langue française, à laquelle le président tient tout particulièrement. Au passage, on remarque que le mot « francophonie » a disparu de l'intitulé du projet. Au total, ce seront donc 43 millions d'euros qui vont être dépensés en 2020 dans le château, pour un budget global de 110 millions d'euros sur la durée du quinquennat. En valeur absolue, c'est le poste budgétaire qui augmente le plus en 2020.

LES CHIFFRES-CLÉS DU PROJET DE LOI DE FINANCES CULTURE POUR 2020					
CRÉDITS DE PAIEMENT EN MILLIONS D'EUROS	LFI 2019	PLF 2020	ÉVOLUTION EN %	ÉVOLUTION EN MC	PLF 2020
	AVANT TRANSFERT				APRÈS TRANSFERT
PATRIMOINE	910	939	3,2%	29	1 002
DONT PATRIMOINE MONUMENTAL	363,1	403	11%	39,9	442,6
DONT MUSÉES DE FRANCE	337,5	325,9	-3,4%	-11,5	349,7
CRÉATION	781	781	0%	0	817,4
DONT ARTS VISUELS	76,4	76,2	-0,2%	-0,2	76,1
TRANSMISSION DES SAVOIRS ET DÉMOCRATISATION	536	550	2,7%	14,3	508,7
DONT SOUTIEN À LA DÉMOCRATISATION ET EAC	192,3	200,6	4,3%	8,2	198,4
DÉPENSES DE PERSONNEL	704	723	2,7%	19,1	661,1
TOTAL MISSION « CULTURE »	2 930	2 992	2,1%	62	2 989

Tableau des chiffres-clés du projet de loi de finances Culture pour 2020

© Le Journal des Arts

Hors apport exceptionnel des 30 millions d'euros du PIA3, le budget du Patrimoine serait en légère baisse et non pas en hausse de 3,2 % comme indiqué (voir tableau). C'est de bonne guerre et, de tout temps, les ministres ont présenté des chiffres les plus flatteurs possibles. À décharge, cette année, Frank Riester n'a pas ajouté les recettes issues du Loto du Patrimoine. En revanche, il n'a pu s'empêcher de mettre en avant « *1 milliard pour les patrimoines* »,

alors que cette somme résulte d'un transfert des salaires de Versailles et Orsay, du budget général vers la dotation de ces établissements. *Dolus bonus*.

C'est à l'intérieur du programme « Patrimoine » que cela risque de grincer un peu. Pour financer Villers-Cotterêts et les nouveaux 2 millions d'euros pour la sécurité et l'entretien des quatre-vingt-sept cathédrales (l'effet Notre-Dame), il a bien fallu mettre à la diète d'autres lignes. Comme l'an dernier, ce sont surtout les musées qui sont mis à contribution : -12 millions d'euros en 2019 et -11 millions d'euros en 2020, une baisse supportée cette année quasi exclusivement par le Louvre qui, en guise de compensation, se voit offrir une plus grande flexibilité dans la gestion de ses plafonds d'emploi.

Le programme « Création » ne bénéficie, lui, d'aucun artifice et affiche une stabilité remarquable, pardon « *un effort maintenu* », et rien de notable n'a été annoncé dans ce domaine. Il faudra attendre les documents remis aux parlementaires pour en savoir plus.

Le Pass Culture favorisé

Le programme « Transmission » est l'autre grand – si l'on peut dire – bénéficiaire avec une hausse de 2,7 % de ses crédits de paiement, soit 14 millions d'euros. Le Pass Culture – toujours en phase de test –, la mesure-phare d'Emmanuel Macron bénéficie d'une augmentation de 5 millions d'euros de ses moyens (par rapport à la LFI), soit 39 millions d'euros au total, suivi du Fonds national pour l'emploi pérenne dans le spectacle encore peu connu et utilisé. L'Éducation artistique et culturelle reste bien dotée (98 millions d'euros), mais manifestement en baisse par rapport à l'an dernier. En revanche, l'Enseignement supérieur se fait grignoter près de 2 millions d'euros.

Comme chaque année, les dépenses de personnel figurent sur le podium des augmentations (+19 millions d'euros) et ce malgré une baisse de quinze postes en 2020, faisant suite à une coupe de cinquante postes l'an dernier.

La mission « Culture » n'est cependant pas la plus sous contraintes. La dotation à l'Audiovisuel public qui pèse beaucoup plus que celle de la Culture (3 789 millions d'euros contre 2 992 millions d'euros) continue à subir un régime d'amaigrissement et perd 71 millions d'euros. « *Quand je me compare, je me console* », disait Talleyrand.